

2D LEGAL

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital de 2.000 €
Siège social : 95, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris
En cours d'immatriculation au RCS de Paris

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE
DU 17 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-sept juin
A 18 heures,

LES SOUSSIGNÉES :

1) Madame Blandine DUTILLOY

Née le 08 juillet 1974 à PARIS (16)
De nationalité française
Demeurant 34, rue Guy Môquet - 75017 Paris
Mariée sous le régime de la séparation de biens

2) Madame Florence DEUMIÉ

Née le 10 mai 1972 à ANGERS (49)
De nationalité française
Demeurant 30, rue Lacépède – 75005 Paris
Célibataire

Agissant en qualité d'associés de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « 2D LEGAL » au capital de 2.000 euros, divisé en 2.000 parts sociales de 1 € chacune, ayant son siège au 95, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris

ONT PRIS LES RESOLUTIONS SUIVANTES RELATIVES :

- A l'adoption des statuts,
- A la fixation du début de l'activité,
- A la nomination des co-gérantes,
- A la reprise des engagements souscrits au nom de la Société en formation avant sa constitution,
- Aux pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

(Adoption des statuts)

L'Assemblée constitutive adopte les statuts de la Société sous la forme d'une société d'exercice libéral à responsabilité limitée, dont un exemplaire demeurera annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(A la fixation du début de l'activité)

L'Assemblée constitutive fixe le début de l'activité de la Société au 1er juillet 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Nomination d'une co-gérante)

L'Assemblée constitutive nomme en qualité de co-gérante à compter du 1^{er} juillet 2024 et ce, pour une durée indéterminée :

Madame Blandine DUTILLOY
Née le 08 juillet 1974 à Paris (16)
De nationalité française
Demeurant 34 rue Guy Moquet, 75017 Paris
Mariée sous le régime de la séparation de biens

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Blandine DUTILLOY déclare accepter les fonctions de co-gérante de la Société qui viennent de lui être confiées et déclare également qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par les dispositions du code de commerce et les textes pris pour son application pour l'exercice desdites fonctions.

QUATRIEME RESOLUTION

(Nomination d'une co-gérante)

L'Assemblée constitutive nomme en qualité de co-gérante à compter du 1^{er} juillet 2024 et ce, pour une durée indéterminée :

Madame Florence DEUMIÉ
Née le 10 mai 1972 à Angers (49)
De nationalité française
Demeurant 30, rue Lacépède – 75005 Paris
Célibataire

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Florence DEUMIÉ déclare accepter les fonctions de co-gérante de la Société qui viennent de lui être confiées et déclare également qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par les dispositions du code de commerce et les textes pris pour son application pour l'exercice desdites fonctions.

CINQUIEME RESOLUTION*(Reprise des engagements)*

L'Assemblée constitutive décide de reprendre les engagements et frais pris par Madame Blandine DUTILLOY et Madame Florence DEUMIÉ au nom et pour le compte de la Société en formation, en fonction des justificatifs qui seront présentés en comptabilité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION*(Pouvoirs pour accomplissement des formalités)*

L'Assemblée constitutive donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement des formalités ordinaires et légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par les associés, par voie de signature électronique, d'un commun accord entre les associés, selon le procédé « DocuSign », offrant un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache, conformément à l'article 1367 du code civil.

Fait à Paris

<p>Madame Blandine DUTILLOY « Bon pour acception des fonctions de co-gérante »</p>	<p>Bon pour acceptation des fonctions de co-gérante</p> <p>DocuSigned by: <i>Blandine Dutilloy</i> 788F0C0DCCE0465...</p>
<p>Madame Florence DEUMIÉ « Bon pour acception des fonctions de co-gérante »</p>	<p>Bon pour acceptation des fonctions de co-gérante</p> <p>DocuSigned by: <i>Florence Deumié</i> 1CD3D5F2EFF7454...</p>

LISTE DES FRAIS ET ENGAGEMENTS PRIS
POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE
« 2D LEGAL »
PENDANT SA FORMATION

1°/ Ouverture d'un compte bancaire au nom de la société en formation, auprès de la banque BNP agence Opéra, sise 2 place de l'Opéra - 75002 Paris

2°/ Signature d'une convention de sous-location, portant sur les locaux 95, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris

3°/ Signature de contrats de commodat avec Maître Blandine DUTILLOY et Maître Florence DEUMIÉ

DocuSigned by:  DocuSigned by: 
788F0C0DCCE0465... 1CD3D5F2EFF7454...